

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020032	Date d'inspection Le 06 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une visite de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de ma visite.
- L'heure de mon arrivé les enfants se préparent à faire la sieste. Les éducatrices parlent doucement avec les enfants. L'heure de la sieste se fait dans chaque local.
- Les recommandations de la Santé publique lors de pandémie Covid sont respectées par l'établissement.
- Des activités selon l'intérêt des enfants sont montées quotidiennement , des périodes de jeux extérieurs se font tous les jours.
- Lors de ma visite, il pleut les enfants n'ont pas été à l'extérieur.
- L'aire de jeux extérieure contient une quantité suffisante de jeu et jouet pour chaque enfant. Le matériel est approprié pour les âges des enfants.
- Discussion avec la directrice et les éducatrices sur la documentation et la planification, routine du dodo et le parc extérieur.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 mai 2021

Date

original signé par

Naomie Levesque-Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mai 2021

Date